

Sommaire

- 3 Primes 2010: conséquences du manque de prise de mesures
- 6 Coûts de la santé: les mesures à court terme ont un effet à court terme
- 8 Une conseillère juste au coin de la rue
- 10 Recevez vos médicaments à la maison!
- 12 Alimentation saine – enfants en bonne santé
- 14 En route pour une bonne cause
- 16 De bonnes notes pour Visana Club
- 18 Week-end au féminin sur les rives du lac Léman
- 20 Profiter des chèques Wellness
- 23 Etes-vous en forme?
- 24 Informations diverses
- 28 Voyager sans souci avec Vacanza
- 30 Entretien avec Gerhard Kocher
- 32 Concours

Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Cet automne, les assureurs-maladie n'ont hélas pas de bonnes nouvelles à vous annoncer. Comme vous avez déjà pu le lire dans les médias, les primes vont fortement augmenter en 2010. Les responsables de cette situation ne sont pas – et nous tenons à le souligner avec insistance – les assureurs-maladie, mais les décideurs politiques au niveau fédéral et cantonal qui n'ont pas été capables de maîtriser les coûts de la santé ces dernières années.

Nous ne devons pas discuter des primes, mais des coûts et prendre les mesures qui s'imposent. Car les primes reflètent l'évolution des coûts: si les coûts augmentent, les primes doivent être adaptées en conséquence si on veut éviter que les assureurs-maladie se retrouvent définitivement dans les chiffres rouges, ce qui s'est déjà produit chez certains – mais pas chez Visana.

Le fait que les primes augmentent ainsi est bien sûr regrettable. Ce qui l'est encore plus, c'est de devoir procéder à des augmentations dans un contexte de crise économique. A l'heure actuelle déjà, les primes de caisse-maladie causent des soucis à de nombreuses familles. Et la situation va encore s'aggraver en 2010.

Grâce à notre politique financière axée sur la continuité et le long terme, les adaptations de primes chez Visana se situent en dessous de la moyenne nationale. Ce n'est qu'une maigre consolation, mais cela vaut toujours mieux qu'une plus forte augmentation.

Nous gardons espoir que les politiciens agissent enfin au vu de cette augmentation massive des primes et qu'ils parviennent à endiguer l'explosion des coûts de la santé. Nos propositions sont connues. Nous allons d'ailleurs encore une fois les résumer dans ce numéro.

Nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons pas vous communiquer de nouvelles réjouissantes cet automne. Nous vous prions cependant de bien vouloir comprendre ces mesures inévitables. Car demain aussi, nous voulons être là pour vous et vous garantir une couverture d'assurance complète.

Albrecht Rychen
Président du conseil
d'administration

Peter Fischer
Président de la direction



Impressum: VisanaFORUM est une publication de Visana. Il paraît quatre fois par année. Rédaction: Stephan Fischer, David Roten, Peter Rüegg, Urs Schmid. Adresse: VisanaFORUM, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15. Fax: 031 357 99 32. E-mail: forum@visana.ch. Mise en page: Natalie Fomasi, Volketswil. Concept graphique et photos: Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Zurich. Impression: Weber Benteli AG, Brügg. Internet: www.visana.ch

Changements d'adresse: si l'adresse est incorrecte ou si vous recevez par erreur plusieurs exemplaires de VisanaFORUM, veuillez en informer votre agence Visana (vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone sur votre police).

Primes 2010: conséquences du manque de prise de mesures

Cet automne, nous subirons les effets d'une politique à courte vue et du manque de prise de mesures dans le domaine de la santé. Les primes de 2010 peuvent être considérées comme la facture d'une politique de la santé menée de manière inefficace depuis de nombreuses années.

Les primes de l'assurance de base augmenteront de manière significative. Les hausses de primes de différentes assurances complémentaires facultatives seront également inévitables. «Visana-Forum» s'est entretenu avec Peter Fischer, le président de la direction de Visana, au sujet de ces prévisions peu réjouissantes et des mesures à prendre pour enrayer la hausse des coûts.

«VisanaFORUM»: Il n'est certainement pas très agréable pour vous de devoir annoncer à vos assurées et assurés des adaptations de primes d'une telle ampleur?

Peter Fischer: En effet, ce n'est pas agréable. Je sais que je n'apporte pas de bonnes nouvelles. A vrai dire, je suis même très inquiet de voir que les primes augmentent de manière aussi significative, et ce, avec pour toile de fond la situation économique actuelle.

Quels facteurs ont influencé cette montée en flèche des primes?

Elle a été influencée essentiellement par deux facteurs. Premièrement, par une politique à courte vue. L'augmentation des coûts n'a pas été prise au sérieux

Attention aux valeurs moyennes!

Depuis plusieurs mois, on voit défiler dans les médias des chiffres représentant la hausse des primes moyenne. Il faut être conscient du fait que ces chiffres représentent la moyenne et non pas chaque personne assurée. L'ampleur de l'ajustement des primes dépend de la région de primes, du montant de la franchise et du modèle Managed Care. Selon les cas, la hausse individuelle est donc plus élevée ou moins élevée que la hausse moyenne. Par ailleurs, les éventuels changements de groupe d'âge ne sont pas pris en considération dans le calcul des valeurs moyennes. Ajoutons que la décision prise par le Conseil fédéral de réduire le rabais de prime maximal accordé pour les franchises à option de 80% à 70% de la participation supplémentaire aux coûts aura pour conséquence de faire grimper les primes de plus belle.

Situation des primes dans le canton de Berne: les réserves de Visana sont suffisantes

Le taux des réserves des assurances-maladie dans le canton de Berne se situe en dessous de zéro, alors qu'il devrait être de 11,5%. Il en découle que la hausse des primes de l'assurance de base en 2010 dans le canton de Berne sera plus élevée que la hausse moyenne de 15% prévue en Suisse. Contrairement à la plupart de ses concurrents, Visana dispose de suffisamment de réserves, et ce, également dans le canton de Berne. Autrement dit, Visana n'a pas de manque à combler en ce qui concerne les réserves et l'ajustement de ses primes dans le canton de Berne est considérablement moins important que celui de ses concurrents.